COMMUNIQUÉ CONJOINT
DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS DE L'UE
SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA TRANSITION CLIMATIQUE

Délégations de l'Algérie, de l'Azerbaïdjan, des États-Unis, du Kazakhstan, de la Norvège, du Qatar, du Royaume-Uni, avec la participation de QatarEnergy

Préambule

À l'approche des trilogues sur le règlement EDAR, nous tenons à rappeler la **contribution des partenaires extérieurs à la sécurité énergétique européenne et aux investissements nécessaires à la transition.**

Nos relations avec l'Union prennent des formes différentes :

- Approvisionnements
- Interconnexions électriques
- Infrastructures de transit
- Partenariats industriels
- Investissements
- Échanges d'expertise.

La réforme doit tenir compte de cette diversité.

Nous saluons l'amendement à **l'article 14** relatif au dialogue technique annuel avec les fournisseurs extérieurs et appelons à son maintien dans le compromis final. Cet échange permettra de confronter les besoins prévisionnels aux possibilités de livraison et aux contraintes d'investissement, dans le respect des objectifs climatiques, des choix énergétiques européens, de la souveraineté de chacun et de la confidentialité commerciale.

Il doit désormais trouver des prolongements concrets.

Développer des coopérations utiles aux transitions de chacun (art. 30)

Nous soutenons la reconnaissance des **coopérations technologiques** avec les pays tiers dans les rapports d'avancement nationaux. Ces partenariats peuvent porter sur :

- Les renouvelables
- L'efficacité énergétique

Lundi 23 novembre 2026

- L'hydrogène renouvelable
- La réduction des émissions de méthane
- Le captage et le stockage du CO_2.

Ils doivent également contribuer au **développement des compétences et des capacités industrielles des pays partenaires**. Les échanges d'experts et les programmes de recherche communs favoriseraient les transferts de compétences nécessaires à la transition européenne tout en soutenant celle des fournisseurs.

Mobiliser davantage de financements (art. 40)

Nous appelons à compléter le mécanisme de financement pour soutenir, aux côtés des énergies renouvelables, d'autres **solutions industrielles et technologiques** contribuant à une réduction vérifiable des émissions, notamment **le captage et le stockage du CO_2**. Nous souhaitons également préciser les possibilités de financement des projets de production, de transport et de stockage **d'hydrogène renouvelable**. La Commission estime que la transition énergétique européenne nécessitera 660 milliards d'euros[1] d'investissements par an jusqu'en 2030. Cette ouverture devrait permettre la **participation d'investisseurs publics et privés de pays tiers** et faciliter les projets communs comportant des installations dans l'Union et dans les pays partenaires.

Anticiper les besoins et apprécier les dépendances (art. 2, 27 et 42)

Des prévisions européennes lisibles et comparables, présentant plusieurs scénarios et leurs incertitudes, aideraient les partenaires à **adapter leurs investissements à l'évolution de la demande.**

Nous souhaitons une évaluation des dépendances qui distingue **la fiabilité des partenaires** des risques affectant l'acheminement. L'évaluation des dépendances devrait tenir compte :

- Des liens particuliers avec l'Union Européenne et l'Espace économique européen
- Des accords de coopération existants
- Des interconnexions
- Des partenariats stratégiques militaires
- Des mesures concrètes prises pour sécuriser les livraisons et limiter les conséquences des perturbations.

[1] « Commission Launches Strategy to Accelerate Clean Energy Investment - Energy ». 10/03/26. Consulté le 11 novembre 2026.

Tenir compte des obstacles documentés (art. 35, 38 et 39)

Nous défendons un **examen des crises et des obstacles indépendants de la volonté des États** dans l'évaluation des progrès. Des adaptations encadrées, fondées sur les efforts accomplis et un **calendrier de rattrapage vérifiable**, permettraient de préserver la crédibilité des trajectoires et la prévisibilité des investissements, sans compromettre les objectifs finaux.

Nous appelons les négociateurs européens à préserver ces ouvertures dans le compromis final. Des partenariats prévisibles, des investissements communs et des échanges d'expertise peuvent renforcer la sécurité énergétique européenne tout en accompagnant la transition de ses partenaires.